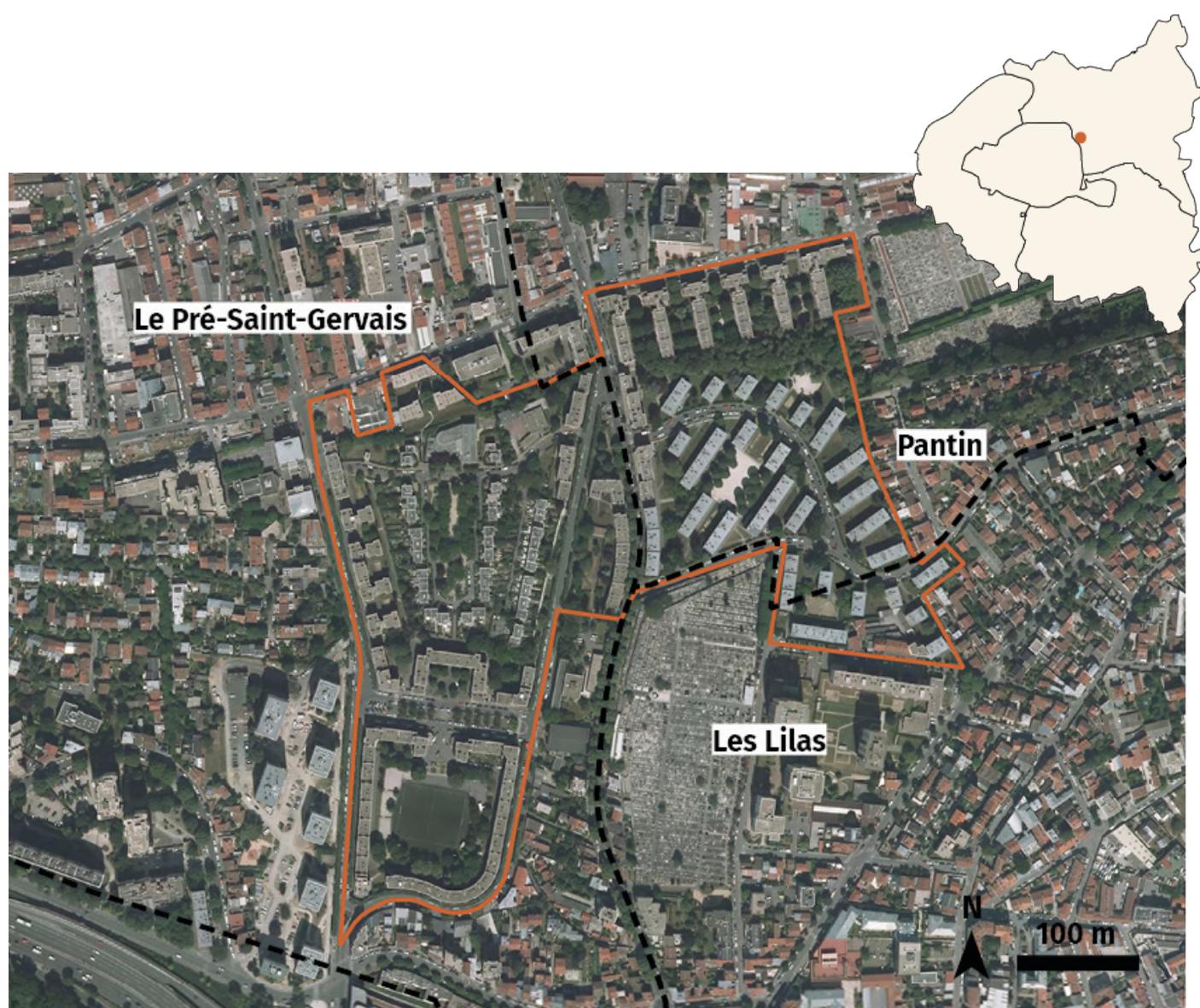


La cité Henri Sellier, la cité des Pommiers et la cité des Auteurs : Trois identités, une cité-jardins

Le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Les Lilas

Construite entre 1928 et 1952, la cité-jardins a la particularité de s'étendre sur trois communes de Seine-Saint-Denis : Le Pré-Saint-Gervais, Pantin et Les Lilas. L'architecte Félix Dumail œuvre dès 1927 pour réaliser cet ensemble composé de 1200 logements collectifs, 56 pavillons, des équipements publics et des ateliers d'artistes. Sur une surface totale de 12 hectares, quatre tranches se distinguent par leur architecture et le traitement de la végétation.



1- Situation de la cité-jardins





Sommaire

4 **Un site d'implantation modelé par des activités industrielles et polluantes**

De la banlieue maraîchère à la ville industrielle
Une cité-jardins inscrite dans un relief irrégulier
Un paysage vivant

7 **Un ensemble cohérent dans un tissu urbain désordonné**

Une cité-jardins à l'abri des regards...
...mais intégrée au tissu urbain
Des principes de composition rigoureux, fondés sur des effets de symétrie

10 **Un paysage marqué par la diversité des ambiances et des fonctions**

Des ambiances végétales contrastées
Une imbrication fine des usages et des statuts

13 **Un paysage évolutif, adaptable aux usages et besoins contemporains**

Le défi de la réhabilitation
Des pratiques en rupture avec le projet d'origine
La réappropriation des friches en jardins collectifs



Un site d'implantation modelé par des activités industrielles et polluantes

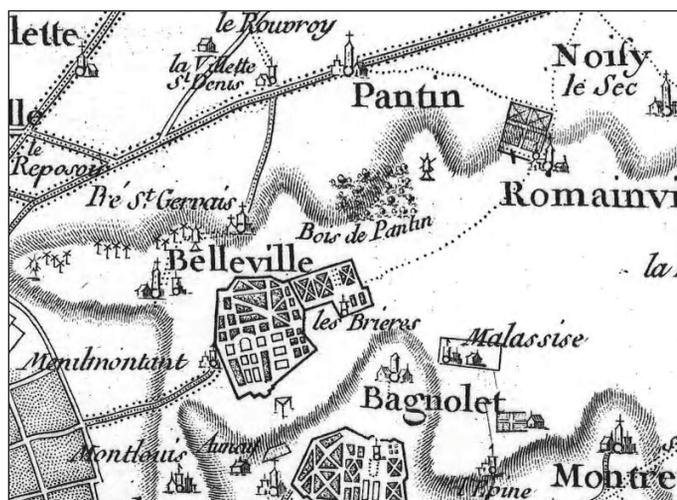
De la banlieue maraîchère à la ville industrielle

Implantée à flanc de coteau, dans le prolongement du plateau de Romainville, la cité-jardins se situe dans des communes autrefois agricoles et maraîchères.

Entre le XVII^{ème} et le début du XIX^{ème} siècle, ces dernières sont occupées par des champs, des vergers, des vignes, des élevages et des bois. Elles sont fréquentées par des parisiens, qui possèdent des résidences secondaires ou viennent flâner le dimanche.

D'abord associés à un paysage bucolique et champêtre, la trajectoire de ces trois villages est représentative de la banlieue parisienne. La modernisation des réseaux de transport (canal de l'Ourcq, chemin de fer, tramway, routes) favorise l'essor de l'industrie et attire une population venue de province ou de la capitale, bien souvent logée dans des taudis.

A la fin du XIX^{ème} siècle, le paysage est durablement transformé. Le parcellaire agricole est loti, les entreprises industrielles et artisanales et leurs cheminées se multiplient, les lilas plantés le long des voies disparaissent. Aujourd'hui, des traces de ce passé rural subsistent dans la trame viaire. Les sentes jadis utilisées par les maraîchers prennent la forme de passages publics ou privés entre les bâtiments. Certaines d'entre elles permettent d'accéder à la cité-jardins. Au sein de la cité-jardins, le bois prévu par Félix Dumail rappelle le bois de Pantin, identifié sur la carte de Cassini (XVIII^{ème} siècle). La forme en lanière des jardins privés des pavillons évoque le parcellaire agricole.



2 - Un paysage rural. Extrait de la carte de Cassini (1740)



3 - Extrait de l'Atlas communal du département de la Seine (1895-1900)



4 - Vue générale du Pré-Saint-Gervais (première moitié du XX^{ème} siècle)



Une cité-jardins inscrite dans un relief irrégulier

Au Pré-Saint-Gervais et dans les communes voisines, la réalisation de la cité-jardins doit s'adapter à un relief mouvementé et un sol instable. Les terrains acquis par l'Office Public d'Habitations à Bon Marché du Département de la Seine (OPHBM DS) entre 1922 et 1928 sont d'anciennes carrières de gypse. Sur ces sols fragilisés par les extractions et les infiltrations d'eau, les fondations sont coûteuses. Félix Dumail tire profit de ces contraintes pour organiser la construction en quatre tranches. A une échelle plus fine, les irrégularités lui permettent de créer des transitions entre les espaces et de mettre en valeur les équipements en les plaçant au centre des compositions.

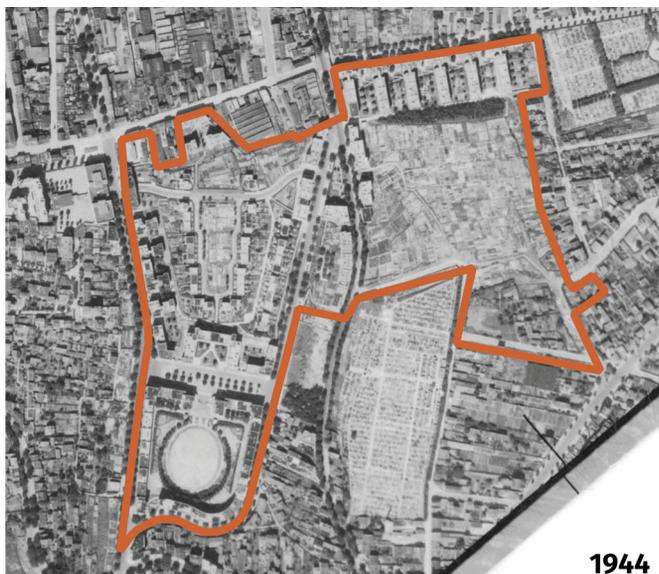
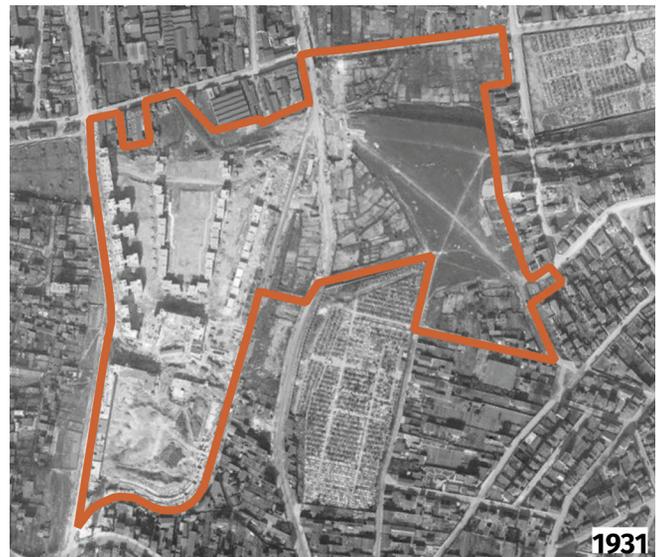
La première tranche (1928-1931) s'organise autour du Trou Marin, une dépression utilisée comme décharge puis comblée par les déblais de la ligne 7 du Métro dont la mise en service débute en 1910. Le sol étant particulièrement instable, un stade occupe le centre du

terrain. Il est encerclé de logements collectifs prenant la forme d'un îlot quasi fermé.

La deuxième tranche (1928-1931) correspond à des logements collectifs et individuels. La nature du sol a déterminé l'emplacement des pavillons, qui ne nécessitent pas de fondations très profondes. Un square est placé au centre et surplombe l'ensemble.

La troisième tranche (1932-1934) se situe à Pantin. Il s'agit de la Cité des Pommiers, constituée de six immeubles en forme de T enchâssés dans le coteau. Trois niveaux organisent l'espace : celui de la rue, un niveau intermédiaire apportant de la stabilité aux constructions et enfin une versant boisé.

La quatrième tranche (1947-1952) est appelée Cité des Auteurs. Des barres sont disposées le long de l'avenue Thalie, qui monte progressivement pour mener aux Lilas. Cet ensemble offre des vues panoramiques.

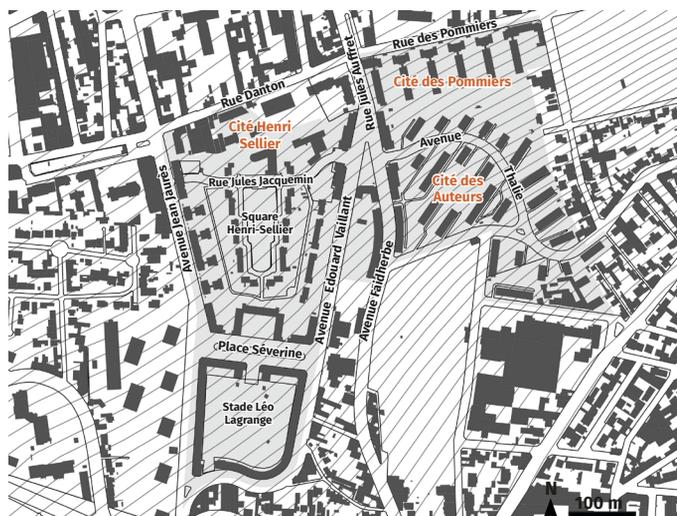


5 - Les vues aériennes révèlent l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme : les formes sont de plus en plus épurées et le logement collectif s'impose.



Un paysage vivant

Entre la première moitié du XX^{ème} siècle et aujourd'hui, la végétation s'est considérablement développée.



6 - Plan d'ensemble de la cité-jardins



7 - La Cité des Auteurs à Pantin (date non renseignée) et aujourd'hui. Vue depuis l'avenue Thalie.



8 - Les pavillons en 1931 et aujourd'hui. Vue depuis la rue Jules Jacquemin.



9 - La Cité des Pommiers entre 1935 et 1945 et aujourd'hui. Vue depuis la rue Jules Auffret.



Un ensemble cohérent dans un tissu urbain désordonné

Une cité-jardins à l'abri des regards...

La cité-jardins est parfaitement indentifiable au sein du tissu urbain. Elle s'inscrit dans une trame parcellaire irrégulière, densément occupée de pavillons, de petits collectifs et d'entreprises artisanales. Les limites de la cité-jardins sont nettes car la plupart des bâtiments sont implantés à l'alignement, d'une hauteur plus imposante, et emploient des matériaux distinctifs tels que la brique ou la mignonette. La cité Henri Sellier est d'ailleurs surnommée «cité des Briques Rouges».

Si l'on peut l'identifier d'un seul regard, l'intérieur de la cité-jardins est invisible depuis l'espace public. Les porosités physiques et visuelles sont peu nombreuses et parfois confidentielles. De nombreux espaces gardent ainsi une dimension privée. Dès la conception du quartier, la végétation, les entrées placées en retrait, les talus sont les principaux dispositifs délimitant l'intérieur de l'extérieur. Plus récemment, la résidentialisation de la Cité des Auteurs a elle aussi créé une séparation affirmée entre la rue et l'espace privé.



10 - Les ouvertures régulières mais discrètes le long de l'avenue Jean Jaurès laissent deviner la végétation abondante sans dévoiler le square.



11 - L'îlot autour du stade Léo Lagrange forme un ruban de briques rouges quasi continu.



13 - Les haies dans la rue des Pommiers masquent les entrées et séparent le trottoir en deux bandes, créant un passage semi-privé le long des immeubles.



12 - Les remblais sur l'avenue Edouard Vaillant mettent les pavillons à distance de l'espace public.



14 - Les clôtures et les haies de la Cité des Auteurs font office d'écran entre la rue et les cours végétalisées, inaccessibles et peu visibles pour les non-résidents.





15 - Exemples de fenêtres d'angle, oriels et loggias

...mais intégrée au tissu urbain

Même si elle semble fonctionner comme une entité autonome, la cité-jardins est rattachée à son environnement de plusieurs manières. Félix Dumail s'est appuyé sur les voies existantes pour dessiner le plan du quartier, les bâtiments épousent la forme des axes et s'inscrivent dans la continuité de la ville. Le lien entre nouvelles et anciennes constructions est matérialisé par des arbres alignement, des platanes taillés en rideau ou en voûte, plantés de part et d'autre des voies principales.

Les places et les carrefours sont autant d'articulations entre la cité-jardins et le reste de la ville. Ces petites centralités constituées de commerces, de services (bureau de Poste) et d'établissements scolaires sont situées place Séverine, à l'intersection des avenues Faidherbe et Edouard Vaillant, au croisement de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Danton.

Dans l'ensemble des constructions, une déclinaison d'ouvertures rompt la monotonie des façades : oriels, fenêtres d'angles, hublots, loggias. Ces détails architecturaux animent l'interface entre espace public et privé en offrant des vues sur l'intérieur des logements et depuis les appartements.

Des principes de composition rigoureux, fondés sur des effets de symétrie

Le plan de la cité-jardins montre des ensembles bâtis clairement distincts, mais unis par la lisibilité et la pureté des lignes et des formes. Cette architecture sobre rompt avec le style pittoresque qui caractérise certaines

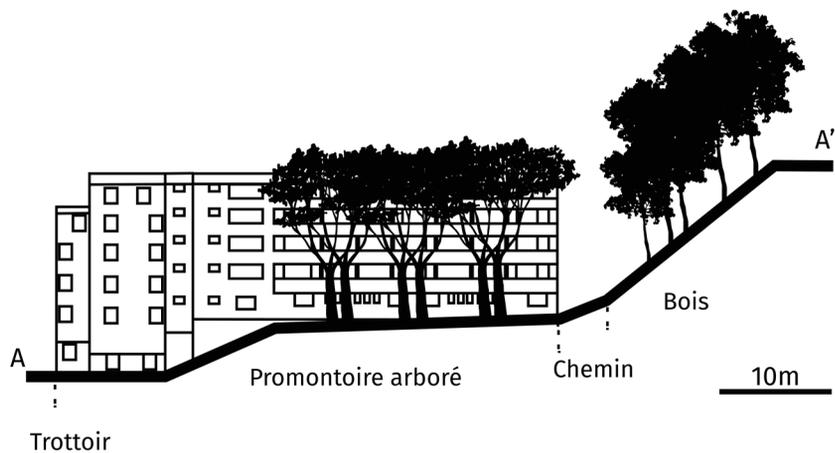
cités-jardins. Les pavillons sont par exemple de formes cubiques, dotés de toits terrasses et enduits d'un ciment granuleux.

Ce bâti aux formes géométriques s'ancre harmonieusement dans le relief tout en dupliquant des motifs paysagers. Les deux premières tranches sont structurées à partir d'un axe nord-sud reliant les principaux équipements : le stade Léo Lagrange, le square Henri-Sellier et l'école Suzanne Lacore. Cet axe apparaît dans le square, où il prend la forme d'un chemin. De part et d'autre, la disposition des arbres, des espaces de jeux et des pelouses est quasi-identique. Les rues et les pavillons se conforment eux aussi à ce principe de symétrie. L'effet est renforcé par les arbres aux entrées des îlots.

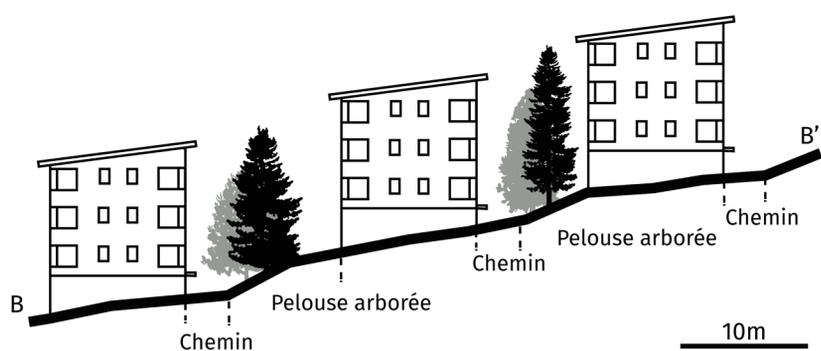
Dans la Cité des Pommiers, les cours entre chaque immeuble sont plantées de quatre à six arbres alignés. La répétition de ce motif convient parfaitement aux formes simples du bâti, décoré de bandes verticales alternant briques rouges et jaunes.

A Pantin, la Cité des Auteurs a la forme d'un losange. L'un de ses axes est dessiné par une place centrale ensablée et entourée d'arbres, prolongée par une composition végétale et une placette enherbée à l'extrémité nord-est. Les bâtiments se distribuent avec une grande régularité à partir de cette ligne structurante. Les constructions marquent le relief par l'inclinaison de leur toiture et rythment la progression de la pente.





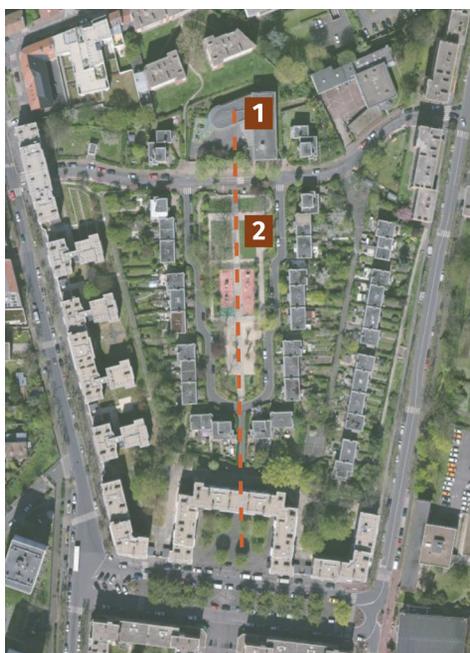
16 - Schéma de principe de l'insertion des constructions dans la pente - Cité des Pommiers



17 - Schéma de principe de l'insertion des constructions dans la pente - Cité des Auteurs



18 - La placette ronde (1) et le parterre (2) dans l'axe de symétrie - Cité des Auteurs



19 - L'école Suzanne Lacore (1), le square Henri Sellier (2) et le stade Léo Lagrange (3) - Cité Henri Sellier



Un paysage marqué par la diversité des ambiances et des fonctions

Des ambiances végétales contrastées

Quelques invariants tissent des liens visuels entre les différentes tranches : les haies de troènes, les arbres de haute tige et les cheminements piétons. Mais c'est avant tout la multitude des compositions paysagères et végétales qui confère au quartier sa qualité.

Les îlots autour du stade et du square se caractérisent par l'équilibre entre le minéral et le végétal. Aux abords du stade se déploient des arbres de grande hauteur et des talus plantés d'arbustes d'ornement auxquels se mêlent des espèces spontanées. Cette séparation stricte entre espace verdoyant et minéral se retrouve sur la place Séverine et dans le square Henri-Sellier. La place Séverine s'organise autour d'un double alignement de magnolias. Celui-ci est complété par des parterres engazonnés et des arbres disposés de manière symétrique. Cet agencement met en valeur l'entrée piétonne de la partie pavillonnaire, déjà signalée par un porche, et crée un espace de représentation au sein de la cité-jardins. Depuis sa requalification dans les années 2000, les espaces et les usages (repos, aire de jeux, circulations) du square Henri-Sellier sont distingués par des revêtements de sol et des terrassements. Les pelouses rases, les allées arborées et les massifs soigneusement délimités lui donnent l'aspect classique d'un jardin public.

A l'inverse, les jardins d'agrément des pavillons laissent une plus grande liberté à l'entretien et aux choix des espèces. Les habitants sont acteurs du paysage puisque l'ensemble des espaces libres sont orientés vers les



20 - La végétation foisonnante et la vigne vierge font parfois disparaître les pavillons.

voies de déplacements. Les jardins sont particulièrement nombreux car les pavillons sont implantés au centre des parcelles.

En face des pavillons, les espaces d'accompagnement des immeubles prennent la forme de placettes semi-publiques, séparées des maisons par un talus. Situés entre

chaque plot, ils se découvrent en parcourant un sentier. La symétrie sur laquelle s'appuie le plan d'ensemble révèle une certaine souplesse pour s'adapter au terrain dès lors qu'on parcourt cet axe. L'aménagement des placettes n'est jamais semblable, ce qui crée la surprise tout au long de la promenade. Leur surface généreuse détonne en comparaison avec l'étroitesse des jardins privés.

Dans la Cité des Pommiers, un jeu de hauteurs permet de créer deux espaces distincts : la tête du T se trouve au même niveau que la rue des Pommiers, tandis que l'autre partie du bâtiment n'est accessible qu'en empruntant un escalier. A ce niveau supérieur se trouve un large espace vert arboré parfois aménagé d'une aire de jeux. Des arbres très hauts, taillés en voûte, maintiennent la cour semi-publique toujours à l'ombre, au frais et créent la sensation d'un lieu clos.

Cette végétation dense est une transition habile avec le talus boisé, tapis de lierre et de pervenches. En surplomb se dresse la Cité des Auteurs, accessible par un chemin ombragé traversant le bois. A l'ambiance forestière succède une clairière lumineuse et ouverte sur le grand paysage.

Même si elle est très arborée, la Cité des Auteurs est ensoleillée. Entre chaque plot, la composition végétale est simple et ordonnée. Une grande pelouse est plantée de deux arbres, généralement des conifères, comme des cèdres. Ce traitement rappelle les espaces d'accompagnement des grands ensembles des années 1960-1970. Des bacs plantés marquent les seuils des bâtiments et habillent les rez-de-chaussée. Leur intérêt esthétique réside dans les jeux de couleurs, de formes et de textures qu'ils apportent.



21 - Les plantations des bacs contrebalancent la sobriété des façades et font écho aux plantes en pots accrochés aux fenêtres par les résidents.





22 - Hauteur de la végétation

- Moins de 1 m
 - De 1 à 5 m
 - De 5 à 10 m
 - Plus de 10 m
- Vue ouverte, panoramique



1 Alignement d'arbres place Séverine

Effet de perspective, connexion au reste du quartier, transition d'échelle entre les bâtiments, atténuation de l'aspect minéral et routier



2 Square Henri-Sellier

Espace de repos et de rencontre dans une ambiance végétale maîtrisée et ordonnée, effets de perspective et de symétrie.

23 - La diversité des compositions s'appuie sur une gradation allant de la présence végétale ornementale et domestiquée à l'ambiance de sous-bois, plus sauvage et ombragée.



3 Jardins privés des pavillons

Souplesse dans le choix des espèces, variété des jardins plus ou moins entretenus ou agrémentés de mobilier, fonction nourricière des quelques potagers



4 Promontoire arboré de la Cité des Pommiers

Espace semi-privé à l'abri des regards, monumentalité des arbres et de l'architecture



5 Bois

Végétation haute et dense, lien entre la cité des Pommiers et des Auteurs



6 Espace d'accompagnement de la Cité des Auteurs

Transition aérée entre chaque barre, espace de respiration ensoleillé



Une imbrication fine des usages et des statuts

A l'échelle du piéton, les transitions et limites entre espaces publics et privés, collectifs et résidentiels sont dessinées avec soin. Les haies de troènes et les portails peints en blanc des pavillons sont à la fois une délimitation entre espace public et privé et le moyen d'homogénéiser l'aspect des jardins. Ces derniers offrent une transition visuelle et physique entre l'habitat et la sente publique. Autour du stade, les aménagements sportifs et la végétation créent une séparation entre l'espace de loisirs et les habitations. Les jeux de dénivelés renforcent ces distinctions et permettent de bénéficier d'une vue d'ensemble sur l'intérieur de l'îlot.

Des aménagements simples jouent un grand rôle dans le paysage de la cité-jardins. Autour de la place Henri-Sellier, les nombreux recoins, bosquets et sentes invitent à l'exploration mais aussi au repos. Agrémentés de bancs, ces petits abris renforcent l'ambiance calme du site. Les vues sont généralement cadrées par la végétation.

Les flux et les entrées sont hiérarchisés. Ainsi, sur l'avenue Jean Jaurès, un porche s'ouvre sur le groupe scolaire Jean Jaurès pour le mettre en valeur et permet la sortie des véhicules motorisés. Dans la Cité des Auteurs,

les axes routiers sont larges et confortables pour les voitures. Toutefois, elles ne peuvent accéder à l'intérieur des zones résidentielles piétonnisées. Cette distinction est plus confuse dans la partie pavillonnaire puisque les sentes sont ouvertes à la circulation automobile. La voiture individuelle est devenue la norme bien après la conception de l'opération par Félix Dumail.

Le végétal atténue souvent le caractère minéral et dur des espaces dédiés à la voiture. Il favorise en outre l'appropriation sociale. La place Séverine est ainsi souvent occupée par des enfants jouant ensemble. Ils s'installent à l'entrée de la partie pavillonnaire, en retrait de la route et arborée. Cette place concentre de nombreuses fonctions comme le suggère l'accumulation de mobilier urbain, de véhicules stationnés et d'enseignes en rez-de-chaussée.



24- Contrairement au stade qui est un espace de respiration, les abords du square sont constitués de petits espaces confidentiels.



25 - Le porche débouchant sur la rue Jean Jaurès et le groupe scolaire.



Un paysage évolutif, adaptable aux usages et besoins contemporains

Le défi de la réhabilitation

La cité-jardins constitue un patrimoine architectural et paysager reconnu. La partie située au Pré-Saint-Gervais est inscrite à l'inventaire des sites pittoresques du Département de Seine-Saint-Denis depuis 1986 et a été labellisée « Patrimoine d'intérêt régional » par la Région Ile-de-France en 2019. Toute intervention doit être étudiée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Dans ce cadre, la requalification du bâti et l'adaptation des logements aux normes sanitaires, de confort et de sécurité en vigueur représente un défi de taille.

Un programme de réhabilitation des pavillons a été lancé par le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat en 2008. Il a été reconduit en 2014 pour rénover les immeubles et atteindre de meilleures performances énergétiques. Ces projets sont indispensables pour ne pas figer le patrimoine et le laisser périlcliter.

Pour concilier enjeux patrimoniaux et besoins contemporains, le cabinet d'architectes mandaté a consulté les archives de Seine-Saint-Denis Habitat. En s'appuyant sur les dessins d'origine, des détails architecturaux ont pu être repris, et les coloris, matériaux et volumétries d'origine ont été scrupuleusement respectés.

Des pratiques en rupture avec le projet d'origine

La cité-jardins sait évoluer au gré des besoins contemporains, ce qui soulève des questions concernant sa cohérence visuelle et paysagère. L'unité des pavillons est altérée par un entretien inégal des haies et l'installation de panneaux de clôture. Si les haies de troènes demeurent la norme, une taille moins rigoureuse a un effet immédiat sur la perception des jardins. Les canisses et autres dispositifs occultants menacent de fragmenter l'espace et de changer les sentes en couloirs cloisonnés. Leur qualité repose en effet sur les perméabilités visuelles et la diversité des micro-paysages que sont les jardins.

Plus globalement, cet état des lieux interroge la répartition de l'entretien et de la gestion des espaces extérieurs. Jusqu'en 1982, les espaces verts des cités-jardins sont entretenus par le service interdépartemental de la Région parisienne, qui garantissait une cohérence dans le suivi des réalisations. Aujourd'hui, des acteurs publics (Ville, bailleur) et privés (particuliers, entreprises) se partagent la tâche.



26 - Vues occultées le long d'une sente

La sur-représentation de véhicules motorisés constitue un risque pour la qualité de l'espace public. L'accaparement des trottoirs et des sentes par les voitures dégrade l'expérience du piéton et la beauté du lieu. Le développement du parc automobile n'a pas été anticipé par les concepteurs et entraîne parfois la privatisation de certaines zones pour l'aménagement de parkings. Les panneaux de signalisation, les marquages au sol et les croix de Saint-André fixées aux abords des écoles Suzanne Lacore et Jean Jaurès par mesure de sécurité saturent le paysage d'informations.

Très présente dans les débats actuels, la remise en question du modèle de la voiture individuelle laisse envisager une reconquête des espaces réservés aux véhicules motorisés.

La réappropriation des friches en jardins collectifs

Certaines démarches contemporaines consistent à reconquérir des espaces délaissés pour en faire des lieux de convivialité.

Parmi les six friches du Pré-Saint-Gervais, deux se situent dans la cité-jardins. Transformées en jardins à l'initiative de la Ville, elles servent actuellement à des activités intergénérationnelles, du jardinage, de la méditation, à la préservation de la biodiversité ou encore à des événements festifs. Des habitants réunis en association ou en collectif animent ces jardins et jouent de cette manière un rôle dans l'évolution du paysage de la cité-jardins. Ils y apportent une autre végétation (plantes médicinales, aromatiques, potagères et ornementales) et des installations légères (bancs, tables, bacs pour les plantations) dans un esprit ludique et créatif. La cité-jardins s'enrichit d'un nouveau type d'espace, à la fois végétal et approprié, ouverts à divers usages.



Bibliographie

CAUE93, «Réhabilitation d'une cité-jardin, Le Pré-Saint-Gervais (93)», Pantin, 2020, 16p.

Blanchon Bernadette, « Les jardins de la cité : un paysage à vivre ensemble », Les cités-jardins d'Île-de-France, une certaine idée du bonheur, collectif, éditions Lieux-dits, 2018

Jamet Corinne, Barrois Stéphanie, «Au Pré-Saint-Gervais : Une cité-jardin en relief», Mémoire, Ecole Nationale Supérieure de Paysage, Ecole d'Architecture de Versailles, 1999-2000, 88p.

Le Boudec Bertrand, « Balade poétique au Pré-Saint-Gervais », Les Cahiers de l'IAU IDF, Les cités-jardins, un idéal à poursuivre, n°165, Paris, avril 2013, pp.29-34

PLU des Lilas, Rapport de présentation, 2018, 127p.

PLU de Pantin, Rapport de présentation, 2015, 247p.

PLU du Pré-Saint-Gervais, Rapport de présentation, 2019, 63p.

Pouvreau Benoît, « Les jardins de la cité », Les cités-jardins de la banlieue du nord-est parisien, collectif, Le Moniteur, 2007, pp.44-51

Pouvreau Benoît, « La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, Une cité moderne à flanc des coteaux du Pré-Saint-Gervais, de Pantin et des Lilas », fiche Patrimoine en Seine-Saint-Denis, n°35, Service du patrimoine culturel, DCPSL, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 2009, 12p.

Atlas de l'Architecture et du Patrimoine, Département de Seine-Saint-Denis, Dossier « Ensemble de logements HBM, Cité-jardin du Pré-Saint-Gervais, de Pantin et des Lilas », consultable sur : <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr>

Inventaire du patrimoine, Région Ile-de-France, Dossier « Cité-jardin du Pré-Saint-Gervais », 2019, consultable sur : <https://inventaire.iledefrance.fr>

Site du Pré-Saint-Gervais, consultable sur : <https://www.villedupre.fr/>

Crédits

Photographies et illustrations : ARCJ (2021), exceptés :

2 : Carte de Cassini, IGN

3 : Atlas communal du département de la Seine, IGN

4 : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

5 : IGN

7 : Archives municipales de Pantin

8 : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Fonds Félix Dumail

9 : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Fonds de carte et données SIG : IGN (vue aérienne et cadastre), APUR (hauteur de la végétation, emprises bâties), Institut Paris Region (limites communales, départementales), Département de la Seine-Saint-Denis (courbes de niveaux)

Rédaction et conception graphique : Fabienne Clabaut, sous la direction de Bernadette Blanchon, juin 2021



**Association régionale
des cités-jardins d'Île-de-France**

28, avenue Paul Vaillant Couturier
93240 Stains
Tel. +33 (0)1 58 69 77 93

contact@citesjardins-idf.fr
www.citesjardins-idf.fr